

L'ÉVÉNEMENT

Un boulet très handicapant qui freine la compétitivité de la France

WILLIAM PLUMMER

 @PlummerWilliam

Il est des domaines où la France excelle... et taxer les entreprises en fait partie! Malgré de récents progrès en la matière avec la suppression de moitié de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en 2021, l'Hexagone se distingue toujours de ses voisins par l'importance, en masse et en nombre, de ses impôts sur la production. Une situation particulièrement pénalisante qui grippe l'attractivité du pays car la taxation française dissuade aussi bien les centres de production que les sièges sociaux de s'implanter en France. Un problème à l'heure où l'exécutif affiche sa volonté de réindustrialiser le pays et de lui rendre sa souveraineté économique. En conséquence, les investissements directs à l'étranger de la France demeurent supérieurs aux investissements étrangers dans l'Hexagone. Et ce « *d'avantage que la moyenne des pays de l'Union européenne* », notait dans une étude publiée en mai le Conseil national de la productivité (CNP).

Cet organe rattaché à Matignon encourageait donc le gouvernement à opérer un coup de canif dans la myriade d'impôts de production que compte le pays. Pour gagner en attractivité mais aussi pour s'aligner sur la taxation de nos voisins afin de jouer à armes égales. Selon eux, si les pays du Vieux Continent proposaient le même cadre fiscal aux entreprises, le nombre de décisions d'implantation de sièges sociaux en France pourrait bondir de 131 %.

Avant-dernière de l'Union

En 2019, le Conseil d'analyse économique (CAE), organisme lui aussi rattaché à Matignon, avançait les mêmes recommandations tout en les étayant de chiffres

éclairants. Avec des impôts de production sur les entreprises représentant 2 % du PIB et 3,6 % de la valeur ajoutée, la France se classait avant-dernière de l'Union européenne, juste devant la Grèce et ses 2,6 % du PIB.

À titre de comparaison, le Royaume-Uni prélève 1,6 % de son PIB via des impôts portant sur le foncier; la Belgique, 1,4 %. Par ailleurs, quatre pays européens parmi les plus performants de l'Union (Autriche, Pays-Bas, Suède et Allemagne) ne prélèvent que 0,5 % à 1,5 % de la valeur ajoutée des entreprises. « *La fiscalité de production pèse toujours très lourdement et son allègement massif est une condition nécessaire pour que les entreprises tricolores deviennent réellement plus compétitives. Ce n'est pas un hasard si nos voisins européens se passent de cette fiscalité ou appliquent des taux bien plus faibles* », soulignait récemment Nicolas Marques, directeur général de l'institut économique Molinari.

Le CNP estime ainsi qu'une baisse de 5 milliards d'euros des impôts de production augmenterait « *de 2,3 % la probabilité qu'une entreprise localise un centre de production en France* », et de 6,6 % la probabilité qu'elle y implante son siège social. La probabilité de relocaliser des usines bondirait à 25 % si la France ramenait la part de ses impôts de production dans le PIB au même niveau qu'en Allemagne, soit autour de 0,6 % du PIB. ■

 Avec les impôts de production, notre pays accomplit le tour de force de s'imposer des droits de douane sur sa propre production

PHILIPPE MARTIN,
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ANALYSE ÉCONOMIQUE